

APPENDICE.

APERÇU DES DEPENSES PROBABLES NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME.

L'Aperçu qui suit, quoique incomplet, pourra être de quelque utilité pour déterminer le principe qui devra régler la dépense. D'un côté de cet Aperçu, se voit la proportion des argens qu'il faudra tirer du fond permanent, l'autre indique quelle partie de la dépense, il faudra réaliser, au moyen de votes de la Législature.

Il s'écoulera quelque tems avant que le fond permanent d'éducation soit assis sur une base solide ; il deviendra donc nécessaire de remplir le "déficit," au moyen de dispositions législatives.

L'objet que l'on a en vue, en obligeant les localités de se taxer au montant de certaines allocations de la Législature, avant de les pouvoir toucher, est de faire naître de l'intérêt pour l'instruction, et d'augmenter le fond pour l'Education.

| | £. s. d. | | £. s. d. |
|--|----------|---|----------|
| DU FOND PERMANENT. | | A ETRE PRELEVE PAR TAXES OU COTISATIONS. | |
| <i>Ou jusqu'à ce que ce fond soit assis sur une base solide, partie de ce fond, et partie au moyen de votes de la Législature.</i> | | <i>Aucune allocation ne pouvant être touchée par la localité, ou l'arrondissement, avant qu'il se soit cotisé ou qu'il ait été taxé à un montant correspondant.</i> | |
| ANNUELLEMENT. | | ANNUELLEMENT. | |
| MAITRES DES ECOLES ELEMENTAIRES.* | | MAITRES DES ECOLES ELEMENTAIRES. | |
| Chaque maître dans les écoles élémentaires, devrait avoir soit £40 (outre le logement et le chauffage.) £15 0 0 | | £25 0 0 | |
| OU | | 30 0 0 | |
| £50 (sans le logement et chauffage) £20 | | | |
| A £30 le maître ne recevrait que £2 10 par mois, = 18 par jour (outre le logement et le chauffage.) | | | |
| A £40, il aurait £3 10 0 par mois, = 24 par jour outre le logement et le chauffage.) | | | |
| A £50, £4 3 4 par mois, = 475 1 13-15 par jour, outre logement et chauffage. | | | |
| ACHATS DE LIVRES, ARDOISES, ETC. POUR LES ECOLES ELEMENTAIRES. | | ACHATS DE LIVRES, ARDOISES, ETC. POUR LES ECOLES ELEMENTAIRES. | |
| | | <i>Montant correspondant à être prélevé par la localité.</i> | |
| MAITRES DES ECOLES MODELES. | | MAITRES DES ECOLES MODELES. | |
| Chaque maître dans une école modèle (outre le logement et le chauffage.) £70, £40 0 0. | | £30 0 0 | |
| OU | | 30 0 0 | |
| (Outre le logement, le chauffage devant être à la charge du maître.) £80, £50 | | | |
| ACHATS DE LIVRES, ARDOISES ETC. POUR LES ECOLES MODELES. | | ACHATS DE LIVRES, ARDOISES, ETC. POUR LES ECOLES MODELES. | |
| | | <i>Montant correspondant à être prélevé par la localité.</i> | |

* Le mot maître doit s'entendre des maîtres de l'un et de l'autre sexe.